

1. AG de la section de Sion en 2001

15 janvier 2013 par [La FAVR](#)

0 Date: vendredi 16 février 2001 à 19h 30

Lieu: Café restaurant » Roches Brunes » rue du Sc ex 36, 1950 Sion (sortie est de Sion)

1 Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Lecture du procès-verbal de la dernière A.G (11.2.00).
3. Lecture des comptes, rapport des vérificateurs et approbation par l'assemblée.
4. Rapport du président.
5. Admissions -démissions.
6. Etat sanitaire du rucher valaisan par M. J.-M. Formaz, inspecteur cantonal.
7. Rapports
 - a) de l'inspecteur des ruchers M. J.-L. Héritier.
 - b) du contrôle du miel M. D. Etter.
8. Vétérans S.A.R.
9. Renouvellement du comité.
10. Présentation des nouveaux statuts.
11. Activités 2001.
12. Sortie annuelle de la société.
13. Divers.
14. Conférence de M. J.-M. Formaz, inspecteur cantonal, sur le thème » Les loques, comment les détecter et les soigner «

Le comité, par son secrétaire
Charles Favre

1 Procès-verbal de l'assemblée générale de la société d'apiculture de Sion et Environs du 16 février 2001, Restaurant « Les Roches-brunes »

1) Monsieur, le Président R. Roggen ouvre la séance en saluant tous les participants en particulier

M. Formaz, inspecteur cantonal
M. J. L. Héritier inspecteur des ruchers
M. J. B. Carrupt inspecteur des ruchers

Il regrette que le parking soit si petit « on changera l'année prochaine ». Se sont excusés

Mme Jocelyne Volken
M. Robert Praz
M. Didier Siggen
M. Charles-Antoine Rudaz
M. Louis Jordan
M. Eugène Rudaz

2) Lecture du P.V. de la dernière A.G. (11.02.2000) : accepté à l'unanimité par L'A.G.

3) Lecture des comptes

Notre caissier, M. Nicolas Berthod nous présente les comptes 2000 qui présentent un bénéfice.

Fortune au 31.12.2000	3'656.20
Fortune au 31.12.1999	3'441.55
Solde positif au 31.12.2000	214.65

Mme Hélène Prince fait rapport sur la situation financière de la Société après avoir, comme contrôleur des comptes avec M. Marc Avanthay, vérifié toutes les pièces concernant les valeurs comptabilisées.

Les comptes sont bien tenus et en ordre. Elle recommande à l'assemblée de les accepter .

Ils ne soulèvent aucune question de la part des membres. Ils sont donc acceptés.

Décharge est donnée au caissier et au comité à l'unanimité, par l'A.G. Le caissier est remercié par applaudissement

4) Rapport du Président:

Chers ami(e)s des abeilles. Pour vous lire mon rapport je vais successivement porter trois casquettes.

Voici ma casquette d'apiculteur. L'année passé a été difficile, on commence par s'habituer. Trop sec en général, en particulier sur l'adret. Lorsqu'il a enfin plu, ça n'a plus arrêté. Juillet et octobre se sont particulièrement distingués. Là ou les hausses étaient pleines, c'était souvent de mélézitose. Enfin, ça sera mieux cette année. L'année s'est avéré très enrichissante, peut être à cause des difficultés précitées. Les échange d'idées, les discussions, les visites aux ruchers m'ont à nouveau confirmé les compétences de vous tous. Je vous avoue, j'apprends certainement plus de vous que vous de moi . Nos réunions ont été sympathiques et amicales, il faut que ça continue !

Voici ma casquette de président. Mes deux objectifs principaux, le rassemblement des apiculteurs et la diffusion des connaissances ne sont pas encore atteints, il y a du pain sur la planche ! Malgré l'amaigrissement provisoire du comité, notre société d'apiculture maintient son rythme de croisière. Les réunions et activités proposées ont connus un franc succès. En février, Gilbert Duruz nous entraînait dans les dédales d' Internet. Plusieurs apiculteurs se sont branché entre-temps, bravo Gilbert, et bravo pour ceux qui ont fait ce pas courageux ! En mars vous vous êtes retrouvé au rucher de Jean-Louis Héritier pour réviser vos connaissances, merci Jean-Louis ! Le « dernier jeudi », Roger Conus nous gratifiait d'un voyage touristique-apicole à Apimondia Vancouver. Avril, rucher Bonnard. Raclette, vin, assiettes abondamment garnies, c'était trop Armand ! Le dernier jeudi, je vous introduisais dans l'environnement thermique de la ruche. Mai, Jean-Michel nous donnait ses ficelles pour réussir l'élevage de nos ! La sortie annuelle, sur les hauts de Lausanne, a été apprécié par tous les participants, merci Jean-Louis pour la réussite de cette magnifique journée. Septembre, c'était à mon tour de vous inviter autour d'une initiation à la récolte du pollen. Le dernier jeudi était consacré, sous le patronage de Jean-Marie Formaz, aux maladies des abeilles. Nous terminions l'année avec mon vin chaud et imbuvable, désolé je ne suis pas bon partout ! Nos projets avec le musée d'histoire naturelle hivernent, j'espère plus très longtemps ! Je tiens ici à vous féliciter et vous remercier pour votre présence assidue et constructive à nos activités.

Chers apicultrices et apiculteurs, notre abeille est en danger ! Disette et varroa ont eu raison de nombreux apiculteurs, découragés. La relève est loin d'être assurée. Nos instances faïtières « branlent au manche ». Je vous demande instamment d'être vigilant, de continuer avec courage votre mission d'apiculteur, et surtout de ne pas brader vos récoltes. Réunissons nos efforts face à l'adversité. Les défis, lancé par nos temps modernes, vont nous fortifier, ont va devoir s'améliorer ! Nous partons gagnants !

Je ne vais pas vous importuner longtemps avec ma casquette de conseiller apicole. J'ai été conduis à présenter une dizaine de conférences, pour vous et pour d'autres sociétés. Ces activités m'obligent à rester au courant des derniers acquis dans la matière. Les chercheurs du Liebefeld ont accédé avec dévouement à mes diverses demandes concernant mes recherches apicoles. Une seule conclusion : Profitez-en !

5) Admission et Démissions

Admission : Aucune
Démissions : M. P.A. Knupfer, Savièse
 M. Serge Bourdin, Sion

6) Etat sanitaire du rucher valaisan par M. J.M. Formaz, inspecteur cantonal. Il nous félicite pour la relève qu'il constate dans la Société.

Epizootie	loque américaine	11 colonies annoncées
Autres pathologies	loque européenne	2 colonies annoncées
	Varroase	317 colonies ont déperi

Il faut annoncer les colonies perdues à Berne

Feu bactérien: pour le moment, le Valais en est préservé par contre, la maladie se développe dans le canton de Vaud et de Genève (3 ans).

M. Formaz nous parle de la nouvelle réglementation concernant la vente du miel. Il faut indiquer sur l'étiquette le nom du producteur, le poids et le lot, c'est à dire lieu de production et endroit.

Lors de visite de ruchers il a remarqué, au trou de vol, des tiraillements, bagarres et pillages. Il pense que ce sont des produits ou odeurs qui en sont les responsables. Il faut contrôler (soupeser les colonies) et, si nécessaire, les nourrir. En 2003 on formera des inspecteurs de ruchers: il faut assurer l'avenir et annoncer des candidats, (1 à Savièse).

Le Président remercie M. Formaz pour son intéressant rapport.

7) Rapport des inspecteurs de ruchers

J.L. Héritier

L'Etat du rucher de la section est très bon, « cela m'encourage dans mon activité ». Il a perdu, ce printemps, deux colonies dans son rucher.

Il fait remarquer que cette année dès juillet, les abeilles mangent leur réserve et elles consomment au fur et à mesure leur apport.

Les colonies qui avaient assez de nourriture ont bien passé l'hiver, celles dont la nourriture n'était pas suffisante ont crevé durant l'hiver.

Son rucher, d'en haut à Combettaz, a hiverné dans des conditions idéales. Ce printemps, les abeilles apportent déjà du pollen depuis un certain temps (A.G. 24.04.2001)

Celui d'en bas, dans lequel il avait réuni quelques nucléis, au mois d'octobre, donc probablement trop tard, n'a pas passé l'hiver.

Si le nourrissage a été trop tardif ou insuffisant, il faut soupeser les ruchers et donner du candi.

Sur le plan sanitaire tout est en ordre.

J.L. Héritier relève, qu'en automne, il y eut passablement de pillage.

J.B. Carrupt

Relève que les ruchers de sa région se portent « assez bien ». Il faut régulièrement changé les vieux cadres.

Il utilise, dans son rucher, l'ac. formique pour lutter contre le varroa. Il en est satisfait avec 2 traitements en automne et 1 traitement au printemps. Il observe que 1 à 2 varroas tombent de temps en temps.

Dans son rucher d'altitude 1800m, il n'a pas réussi à faire le second tr. à l'ac. formique l'automne passé.

Le Président R.Roggen remercie les deux inspecteur de ruchers. Il nous rappelle qu'ils ne viennent pas au rucher pour sévir mais pour nous aider. Ils sont bien formés et l'on peut apprendre beaucoup avec eux.

M. Etter, Contrôleur des miels

M. Etter nous prie de lire le journal d'apiculture, No1 -2 / 2001, concernant les renseignements utiles sur la nouvelle législation sur le miel.

M. R. Roggen pense qu'il reste tout à faire dans le secteur des antibiotiques.

Il s'élève contre l'étiquetage fallacieux des emballages. Il nous recommande le maintien de la propreté dans nos ruches.

Pour lui, un inventaire des récoltes de miel serait à mettre sur pied.

Par la suite, il faudrait une action concertée pour faire valoir leur qualité, par les A.O.C. A.O.P. par ex.

Il lui semble que la S.A.R. « flotte » à ce sujet. Le contrôle de la teneur en eau ne suffit pas.

Il faut identifier un miel en fonction des différents pollens qu'il contient (palynologie). Mme Bieri, spécialiste à ce sujet, nous donnera une conférence à l'Arlequin le jeudi 29 mars 2001 à 19h30. Il faut y assister nombreux.

Il est difficile de lutter contre la tricherie concernant le miel étranger. Aucun coupage n'est admissible.

R. Roggen n'a aucun problème à vendre son miel; du reste; M. F. Juilland Président de la F.V.A. pense qu'il est inutile de faire la propagande si on ne peut pas livrer. Il faut tenir les prix c.à.d.

25 Frs. le Kg
15 Frs le bocal de 500 gr

8) Vétérans de la S.A.R

Sont félicités pour leur

40 ans d'activité	M	Rémy Henzelin, Sion
25 ans d'activité	MM	Norbert Bonvin, Sion Raphy Lugon, Sion

Bernard Crettenand, Conthey
Michel Bourdin, Sion

9) Renouveau du comité

Les 3 membres du comité (1999-2000) c.à.d.

MM	R. Roggen Président N. Berthod Caissier Chs. Favre Secrétaire
----	---

mettent leur mandat à disposition, toutefois, ils acceptent un réélection.
Ils sont réélus à l'unanimité
sont ensuite élus

Mlle M	Laure Mariéthod, Savièse Willy Aymon, Blignoud-Ayent
-----------	---

Les membres du nouveau comité remercie l'assemblée pour la confiance accordée. Le Président félicitent les membres du nouveau comité, particulièrement les deux nouveaux.

10) Présentation des nouveaux statuts.

Les anciens statuts datent de 1945.

Les nouveaux statuts, concoctés par le comité de l'an 1999-2000, sont acceptés par l'Assemblée à l'unanimité; elle leur donne force de loi immédiatement.

11) Activité 2001

Le Président commente le programme 2001, distribué avec les convocations à cette A.G.

Ce programme n'appelle aucun commentaire de la part des membres.

MM. R. Roggen, J. M. Berthod et Chy Favre représenteront en tant que délégués, la Société d'apiculture de Sion et Environs à l'A.G. du 24.02.2001 de la F.V.A. à Ardon.

12) Sortie annuelle de la Société.

Elle se fera dans la Vallée de Binn avec visites de ruchers.

Les modalités de cette sortie seront communiquées, en son temps et par écrit, aux membres de la Société.

13) Divers : Rien à signaler

14) Conférence

M. Formaz développa un sujet toujours d'actualité « Les loques, comment les détecter et les soigner ».

Matière brillamment présentée par un homme compétent en la matière. Il fut applaudi par l'Assemblée et remercié par notre Président.